

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COMMUNE DE DESERTINES

Séance du 05 avril 2023

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
25	18	25
		Pour : 25
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Mme BABUT Fatima, M. BERNARD Jean-Luc, Mme BESSON Valérie, Mme CHARRET Audrey, Mme COLLINET Dominique, M. DESNOUX Patrice, Mme GINDRE Anne, M. GUILLON François, M. LOPES Pascal, Mme MAJER Lynda, Mme MANSAT Lucette, Mme MONCELON Claire, M. NOUAILLES Didier, M. PALIOT Didier, M. PRIERE Pascal, M. SAGNEZ Dominique, M. SANVOISIN Christian, M. SIMONIN Jean-Jacques

Procuration(s) :

M. BARRADO Alain donne pouvoir à M. SANVOISIN Christian, M. BIERJON Stéphane donne pouvoir à M. LOPES Pascal, Mme CHAUVET Caroline donne pouvoir à M. NOUAILLES Didier, M. DA SILVA Jonathan donne pouvoir à M. BERNARD Jean-Luc, M. LEROY Fabien donne pouvoir à Mme MAJER Lynda, M. TOULOUSE Serge donne pouvoir à Mme BESSON Valérie, Mme TYNDUK Allyssone donne pouvoir à Mme CHARRET Audrey

Date de la convocation
30 mars 2023

Etai(en)t absent(s) :

Date d'affichage
__/__/__

Etai(en)t excusé(s) :

M. BARRADO Alain, M. BIERJON Stéphane, Mme CHAUVET Caroline, M. DA SILVA Jonathan, M. LEROY Fabien, M. TOULOUSE Serge, Mme TYNDUK Allyssone

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. SAGNEZ Dominique

__/__/__

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

et publication du

__/__/__

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : 1 454 303,62

Recettes : 2 264 750,62

Fonctionnement

Dépenses : 4 257 751,32

Recettes : 4 257 751,32

Pour rappel, total budget :		
Investissement		
Dépenses :	3 022 750,62	(dont 1 568 447,00 de RAR)
Recettes :	3 022 750,62	(dont 758 000,00 de RAR)
Fonctionnement		
Dépenses :	4 257 751,32	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	4 257 751,32	(dont 0,00 de RAR)

Certifié exécutoire par le Maire,
compte tenu de la réception en
Sous-Préfecture le 13.04.23
et de la publication ou notification
le 13.04.23



Le Maire,

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à DESERTINES

Maire SANVOISIN Christian

